

Indemnités de distribution

La Banque CIC (Suisse) SA propose un grand nombre de fonds de placement et de produits structurés à ses clients. Le client prend connaissance du fait que la Banque CIC (Suisse) SA reçoit des rétrocessions, commissions de portefeuille, kickbacks ou rétributions similaires de tiers, dans le cadre de cette activité de distribution. La Banque CIC (Suisse) SA reçoit en outre des promoteurs tiers d'autres aides à la distribution périodiques, par exemple des formations, des informations, des supports publicitaires et des prestations en espèces. Ces indemnités de distribution représentent une rémunération attribuée contractuellement à la Banque CIC (Suisse) SA pour des prestations de service rendues, notamment en relation avec l'analyse et la sélection des produits, la charge administrative supplémentaire qu'ils engendrent et la distribution des produits financiers au client.

Les indemnités de distribution peuvent être accordées sous différentes formes. Elles peuvent par exemple être définies selon le produit et le promoteur de manière récurrente en tant que commissions d'état ou, dans le cas des produits structurés, de rabais sur le prix d'émission ou de rétrocessions accordés à la Banque CIC (Suisse) SA.

Les indemnités de distribution peuvent engendrer des conflits d'intérêts. Elles peuvent notamment inciter à préférer certains produits de placement qui accordent des indemnités de distribution plus élevées à d'autres produits de placement et/ou à les privilégier par rapport à des placements directs sans indemnités de distribution. La Banque CIC (Suisse) SA a pris des mesures organisationnelles à ce sujet afin d'éviter de tels conflits d'intérêts et pour exclure la possibilité que ses clients soient désavantagés.

Le tableau suivant vous montre dans quelles fourchettes par rapport au volume de placement moyen se situent les indemnités de distribution versées à la Banque CIC (Suisse) SA.

Placements collectifs de capitaux

Fonds du marché monétaire	0.00-1.00%
Fonds obligataires	0.00-1.00%
Fonds en actions	0.00-1.90%
Fonds immobiliers	0.00-2.10%
Fonds de placement alternatifs	0.00-2.10%

Produits structurés

Protection du capital	0.00-3.00%
Participation	0.00-3.00%
Optimisation du rendement	0.00-3.00%

Sur demande, la Banque CIC (Suisse) SA élabore un exemple de calcul pour un portefeuille-type. Le client peut s'adresser à son conseiller à la clientèle en ce qui concerne l'envoi du portefeuille-type.

Situation : novembre 2020